

FONDS +EnR Air Bois

BOIS & ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Rapport d'analyse des 4300 dossiers Fonds Air Bois

Avril 2021

VOUS VOUS CHAUFFEZ AU BOIS ?

À PARTIR DU 31 DÉCEMBRE 2021, DANS LA VALLÉE DE L'ARVE...

Fini ! L'utilisation de votre
cheminée ouverte

L'utilisation des foyers ouverts dans la vallée de l'Arve sera interdite par arrêté préfectoral.

Fini ! L'aide de 2000€ du
Fonds Air Bois

Pour changer votre appareil de chauffage au bois, vous pouvez bénéficier de l'aide de 2000€ du Fonds Air Bois. D'autres aides financières sont cumulables.

Alors Go ! Go ! Go !

Attendez-vous le 31 décembre 2021 pour changer votre appareil de chauffage au bois ?

Plus d'informations au 0450 25 24 91 ou au 04 43 77 22 93

SM3A - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

Publié par Waouh - 29 novembre 2020

[FONDS AIR BOIS] Plus qu'un an avant la fin de l'aide de 2000€ !
Remplacez votre vieux appareil de chauffage au bois avant le 31 décembre 2021 et bénéficiez de 2000€ d'aide ! Jusqu'à 100% des travaux financés grâce aux aides cumulables... !



FONDS
Air Bois

Jusqu'au 31/12/2021

2000€

d'aide pour changer
votre vieux chauffage bois



Faites comme les Coffions, devenez chasseurs de prime

WWW.FONDS-AIR-BOIS.FR

Le Fonds Air Bois est l'un des outils du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve,

porté par



animé et
géré par



financé et réalisé en
partenariat avec



financé par



Sommaire

Introduction

1- Statistiques des dossiers du Fonds Air Bois 2

2- Typologie et utilisation des appareils de chauffage au bois

3- Profil des bénéficiaires et des logements



Introduction

- Le Fonds Air Bois
- Objectifs
- Moyens financiers et humains mobilisés



Le Fonds Air Bois

Contexte:

Le Fonds Air Bois est un outil incitatif visant à accélérer la modernisation du parc existant des appareils de chauffage individuels au bois sur le périmètre du second Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve en offrant une prime de 2 000€ sous critères d'éligibilité.

Le SM3A est la structure désignée pour gérer et animer le fonds depuis son lancement en 2013.

Cette **action pilote** est co-financée par : l'ADEME pour le compte de l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, les cinq communautés de communes du territoire : Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Pays du Mont-Blanc, Cluses Arve et Montagnes, Faucigny Glières, Pays Rochois, et la Commune de Châtillon-sur-Cluses.

L'objectif du PPA 1 d'atteindre 3200 appareil a été réalisé en juillet 2018. La poursuite du Fonds Air Bois dans le cadre du PPA 2 vise l'objectif de 3 500 appareils supplémentaires à remplacer jusqu'au 31 décembre 2021. **Ce rapport fait un état des 4300 dossiers validés au 21 septembre 2020.**

Objectifs du bilan :

Le présent bilan a pour objectif de rendre compte aux financeurs de l'opération des enseignements tirés des données recueillies auprès des 4300 bénéficiaires du Fonds Air Bois, dans les documents que sont le dossier de demande d'aide et la demande de versement.

Élaboré après plus de huit ans d'existence, ce bilan fait office de rapport d'exécution rendant compte de la réception de 1000 dossiers supplémentaires depuis l'atteinte des objectifs du PPA1, 3200 appareils remplacés au 01 juillet 2018.

Les éléments statistiques s'appuient sur les 4300 dossiers acceptés dans la phase de validation technique.

Avertissement :

Ce document n'a pas pour objectif de rendre compte :

-des actions d'animation du dispositif (communication, animation de la filière professionnelle, etc). Ces démarches font déjà l'objet de bilans annuels distincts, dans le cadre du suivi du financement dédié à la partie « animation »,

-ni des divers impacts environnementaux, sociaux et économiques du projet, qui sont néanmoins sujets à des évaluations précises dans le cadre de projets de recherche spécifiques initiés par l'ADEME et le Ministère du développement durable.

De plus, ces éléments incitent parfois à la collecte de données supplémentaires afin d'approfondir la connaissance. Il est cependant nécessaire de rappeler d'une part la volonté initiale de ne pas trop alourdir le dossier de demande d'aide, et d'autre part le risque de recevoir davantage de dossiers partiellement remplis.

Objectifs

Objectif du Fonds Air Bois 2: remplacer 3 500 appareils de chauffage au bois (3 200 appareils déjà remplacés dans le cadre du Fonds Air Bois 1) :

- Appareils cibles = anciens appareils d'avant 2002 ou foyers ouverts
- 11 000 appareils cibles sur le territoire du PPA d'après l'étude de préfiguration du Fonds Air Bois réalisée en 2012 par l'institut BVA

Réduire les émissions de particules du chauffage au bois individuel

Engager un cercle vertueux :

- Faire prendre conscience du caractère polluant de certains appareils et pratiques
- Engager la modernisation / remplacement des appareils
- Diffuser les bonnes pratiques: utilisation de bois sec, entretien des appareils, allumage par le haut, etc.

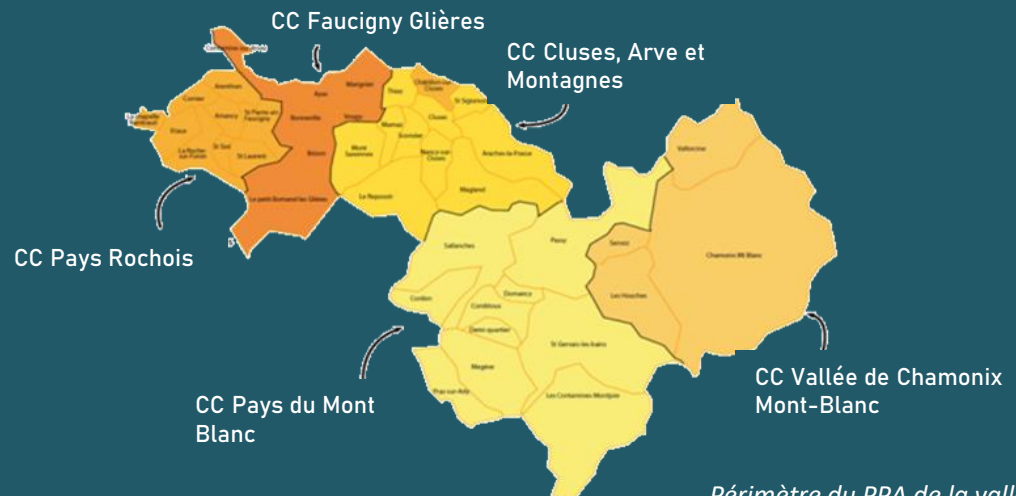
Montant de la prime

- ✓ Prime de 2000 € sans conditions de revenus, dans la limite de 50% du montant de la facture totale.

Conditions d'obtention

Critères définis et validés par le Comité de Pilotage du Fonds Air Bois

- ✓ Habiter dans une des **41 communes du territoire** de la vallée de l'Arve,
- ✓ Dans une **résidence principale**, achevée depuis plus de 2 ans,
- ✓ Remplacer un appareil de chauffage au bois **antérieur à 2002** ou une **cheminée ouverte**,
- ✓ Par un nouvel appareil de chauffage au bois **labellisé Flamme verte 7 étoiles**, ou un appareil équivalent référencé par l'ADEME,
- ✓ Ou par une **énergie renouvelable thermique** ayant une fonction de chauffage.
- ✓ Réaliser les travaux par un **installateur certifié RGE** dans sa catégorie et signataire de la charte d'engagement du Fonds Air Bois.
- ✓ Déposer l'ancien appareil **en déchèterie** (hors foyers ouverts) et présenter l'attestation correspondante.



Périmètre du PPA de la vallée de l'Arve

Moyens financiers mobilisés

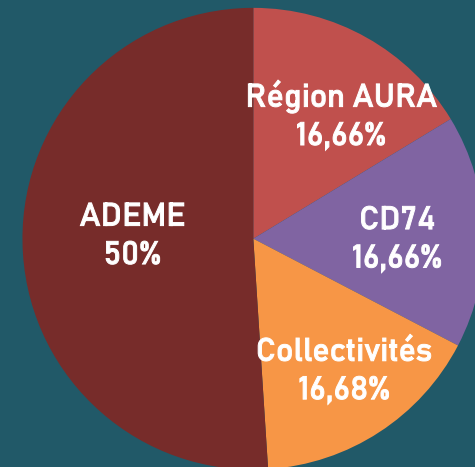
Versement des 4300 primes

Plus de **5,5 millions** d'euros versés

Animation & Communication

100 000 €/an
60% : 1 ETP/an + frais de structure
40% : actions de communication
(+50 000€ pour un poste de renfort communication pendant un an à partir du 05/10/2020)

Le Fonds Air Bois, une action partenariale financée par l'ADEME pour le compte de l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de Haute-Savoie et les collectivités du territoire, d'après la clef de répartition suivante:



Plan de financement du fonds et de l'animation

Actuellement :

- Convention de programme 2019 – 2021 avec l'ADEME.
- Convention pluriannuelle d'objectif et de partenariat 2019-2021 avec les autres financeurs (fonds et animation).
- Convention animation avec l'ADEME 2019-2021.
- Convention pluriannuelle d'objectif et de partenariat 2019-2021 avec les autres financeurs (fonds et animation).

Moyens humains mobilisés

1 ETP/an + 1 ETP renfort animation (août 2020- déc. 2022) + moyens administratifs du SM3A pour :

Gérer le fonds

Instruire les dossiers

Saisie des dossiers, éligibilité des demandes, suivi administratif jusqu'au versement des primes.

Conseiller et assister les particuliers

Aide au montage du dossier, traitement des cas particuliers, suivi personnalisé.

Gérer les demandes de subvention

Informar les partenaires financiers de l'état d'avancement

Piloter le dispositif

Organiser et animer les instances

Comité de pilotage
Comité des financeurs,...

Coordonner et mettre en réseau les différents acteurs et partenaires

Gérer les documents administratifs

Conventions et avenants
Rapports d'avancement

Promouvoir & communiquer

Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication

Faire connaître le dispositif
Diffuser les informations sur les bonnes pratiques du chauffage au bois
Rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Animer le réseau des professionnels

Installateurs partenaires
Professionnels de l'immobiliers

Informar les partenaires de l'opération

Suivre, évaluer & retours d'expérience

Définir et mettre à jour les indicateurs et outils de suivi de l'opération

Réaliser les bilans annuels statistiques et d'animation

Assurer le retour d'expérience auprès d'autres territoires

>> Toutes les actions d'animation et de communication sont détaillées dans les bilans d'animation annuels

FONDS
Air Bois



BOIS & ÉNERGIES
RENOUVELABLES



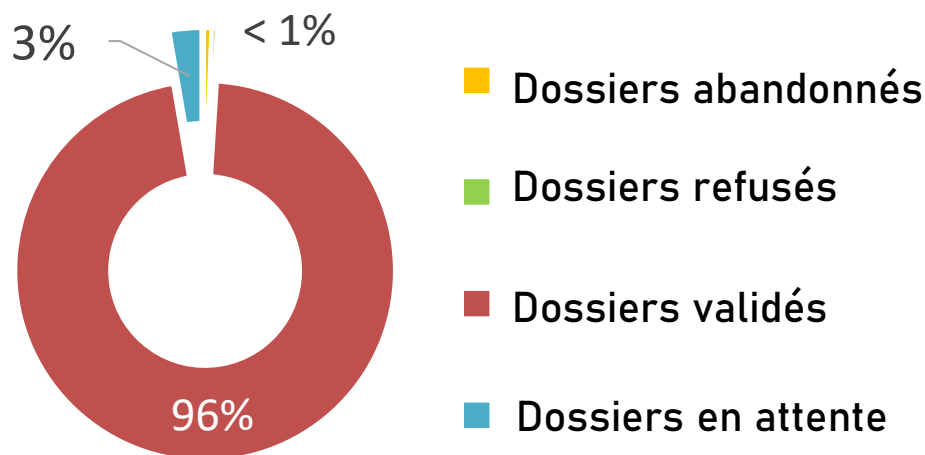
Syndicat Mixte d'Aménagement
de l'Arve et de ses Affluents

Statistiques des dossiers du Fonds Air Bois 2



Statistiques des dossiers du Fonds Air Bois 2

Répartition des avis émis après instruction des demandes de subvention reçues
(sur 1 000 dossiers Fonds Air Bois reçus entre le 02/07/2018 et le 21/09/2020)



27 dossiers en attente pour les raisons suivantes :

- Dossier incomplet - 19 cas.
- Manque d'informations sur l'ancien appareil - 3 cas.
- Professionnel non signataire de la Charte d'engagement du Fonds Air Bois - 3 cas.
- Appareil non labellisé Flamme verte 7* ou équivalent ADEME - 2 cas.

4 dossiers refusés pour les raisons suivantes :

- Pas d'ancien appareil dans le logement et pas d'attestation de résidence principale - 1 cas.
- Résidence secondaire - 1 cas,
- Appareil postérieur à 2002 - 1 cas.
- Travaux effectués avant l'envoi du dossier.

6 dossiers abandonnés pour les raisons suivantes :

- Abandon suite à des pièces manquantes dans le dossier - 3 cas
- Ancien appareil déjà détruit - 2 cas.
- Appareil non éligible, le demandeur annule sa demande - 1 cas.

Objectif initial

Remplacer 3500 appareils de chauffage au bois en 42 mois dans le cadre du Fonds Air Bois 2.

Résultats obtenus

En 27 mois, 1 000 dossiers validés.

Moyens affectés

1 ETP/an pour l'instruction des dossiers et le pilotage du dispositif.

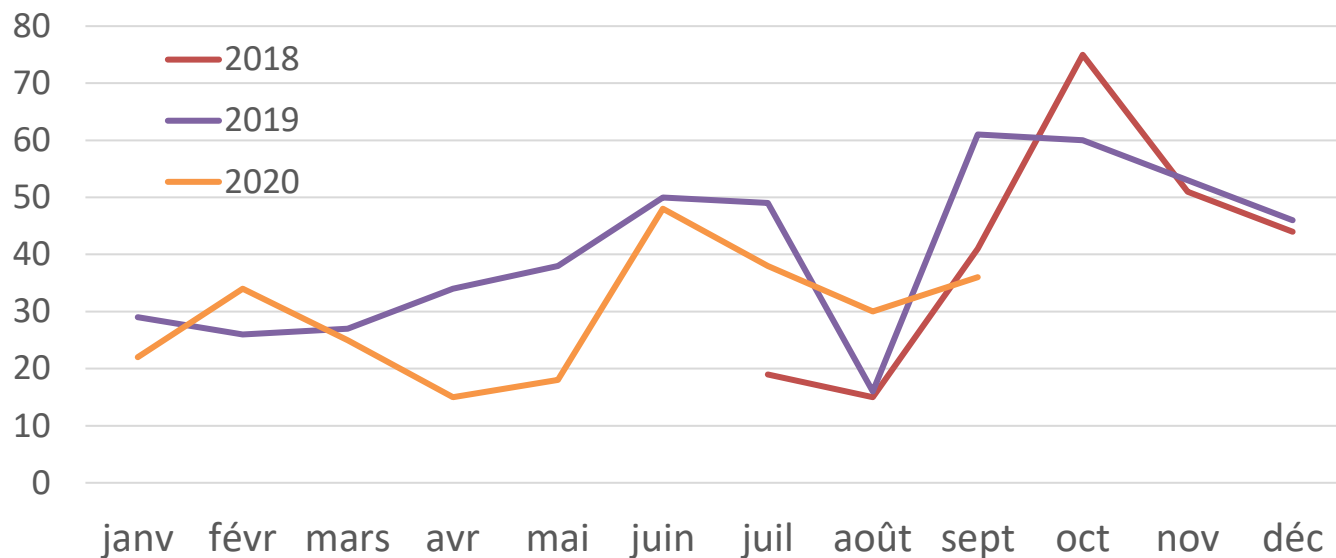
1 ETP à partir d'août 2020 pour le renfort de l'animation et de la communication

Statistiques des dossiers du Fonds Air Bois 2

Page N°10

Évolution mensuelle de réception des dossiers de demande Fonds Air Bois

(sur 1 000 dossiers Fonds Air Bois reçus entre le 02/07/2018 et le 21/09/2020)



Objectif initial

Instruire 1 000 demandes de subvention par an pendant le Fonds Air Bois 2.

Résultats obtenus

En moyenne 500 dossiers reçus par an entre juil. 2018 et oct. 2020. Baisse du nombre de dossiers en 2020 avec la crise sanitaire.

Efficience

La communication, la période de l'année, la crise sanitaire, la hausse du prix des énergies fossiles ont une influence sur le rythme de réception des dossiers

Moyens affectés

Prime de 2000€ sans conditions de revenus, ouverture aux énergies renouvelables, poste supplémentaire de renforcement de la communication.

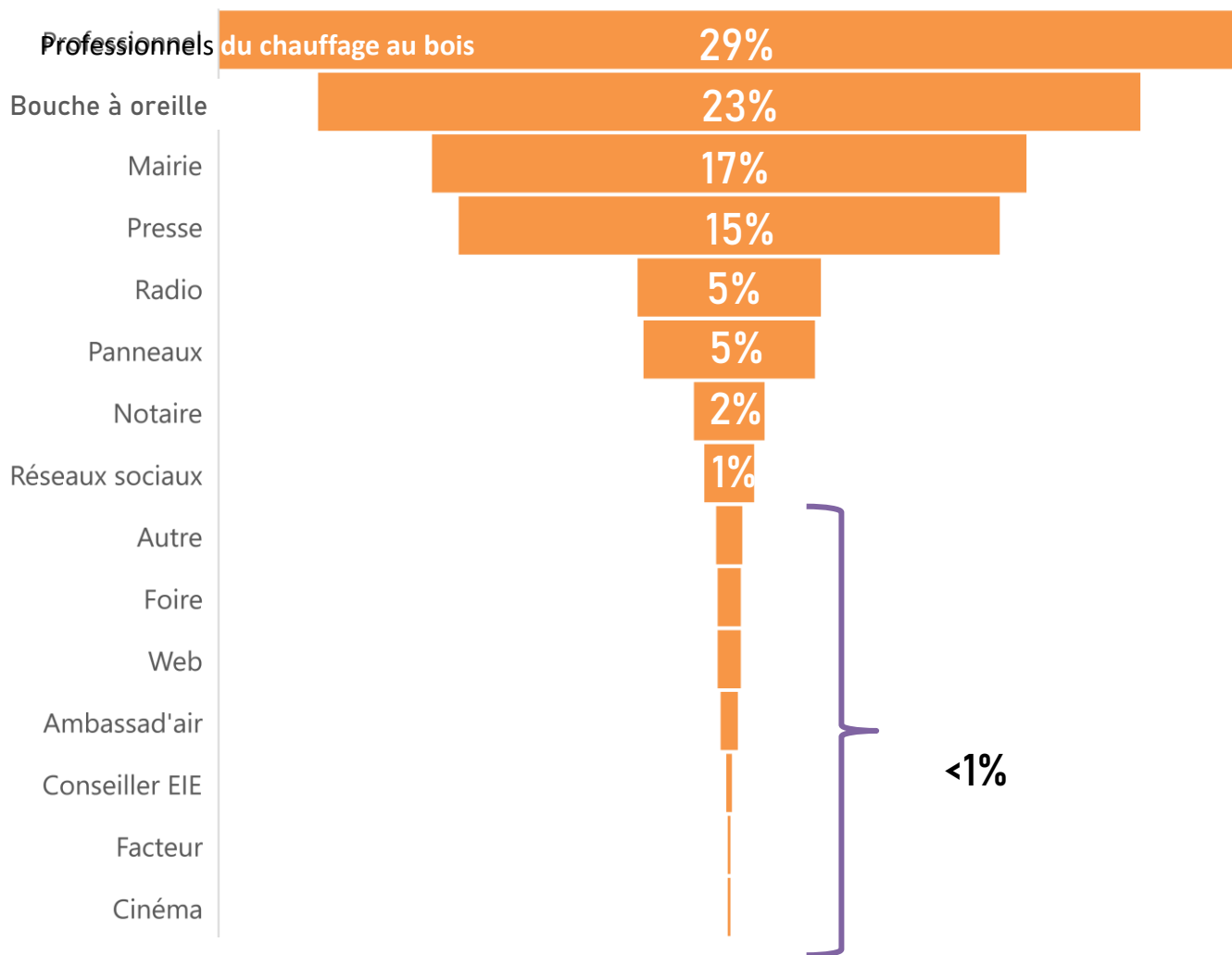
Avec une aide couvrant 50% de l'investissement, ¾ des interviewés de l'étude de préfiguration du Fonds Air Bois se déclaraient prêts à s'engager à moderniser leur installation en 2012.



Statistiques des dossiers du Fonds Air Bois 2

Vecteurs d'information des bénéficiaires du Fonds Air Bois

(sur 1 000 dossiers Fonds Air Bois reçus entre le 02/07/2018 et le 21/09/2020)



Résultats obtenus

Près de 30% de l'information est transmise par les professionnels du chauffage au bois. 23% par le bouche à oreilles. Les professionnels de l'immobilier sollicités depuis 2020 sont un vecteur d'information à ne pas négliger permettant d'informer les nouveaux propriétaires, nombreux dans la vallée de l'Arve.

Moyens utilisés

40 000€/an dédiés à la promotion du dispositif, des bonnes pratiques et de l'interdiction du brûlage des déchets verts.

Les actions de communication sont détaillées dans les bilans d'animation annuels du Fonds Air Bois.

Typologie et utilisation des appareils de chauffage au bois

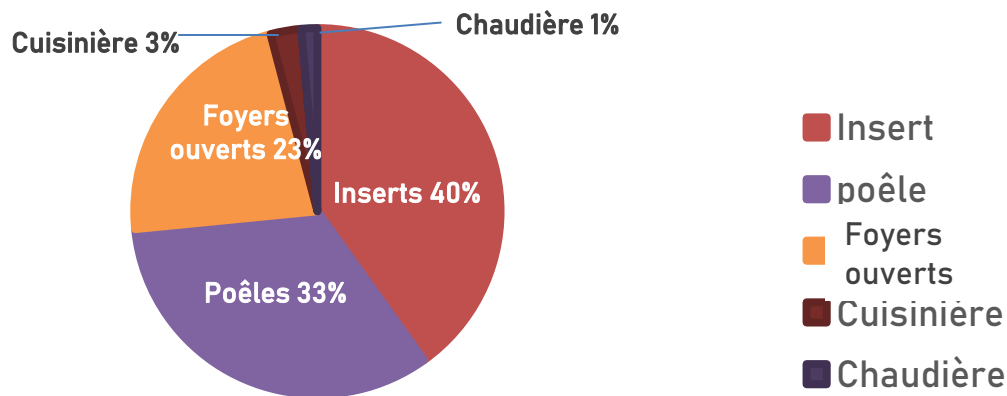
- Statistiques des appareils remplacés
- Statistiques de l'usage des anciens appareils
- Statistiques des nouveaux appareils
- Statistiques de l'usage des nouveaux appareils
- Labellisation des nouveaux appareils
- Statistiques des prix des appareils installés



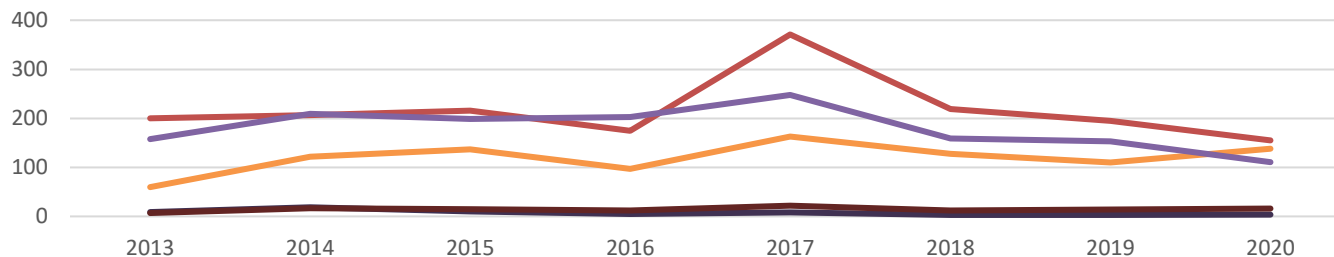
Statistiques des appareils remplacés

Répartition du type d'appareil de chauffage au bois remplacé

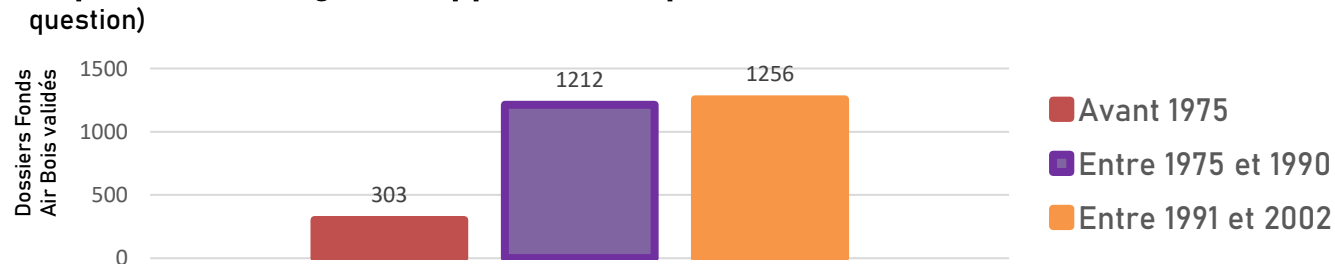
(sur les 4300 dossiers validés)



Évolution des appareils au bois remplacés par année



Répartition de l'âge des appareils remplacés (63% des bénéficiaires ont répondu à cette question)



Objectif

Remplacer les appareils de chauffage au bois antérieurs à 2002 et les foyers ouverts.

Résultats obtenus

991 foyers ouverts ont été fermés soit près de 40% du parc des foyers ouverts sur plus de 2500 recensés* sur le territoire.

Des appareils remplacés datant en moyenne de 40 ans.

Moyens utilisés

Promotion de la prime Fonds Air Bois

Cumul avec d'autres aides (CITE, MaPrimeRenov') permettant de réduire encore le reste à charge, jusqu'à 100% de financement pour les foyers modestes.

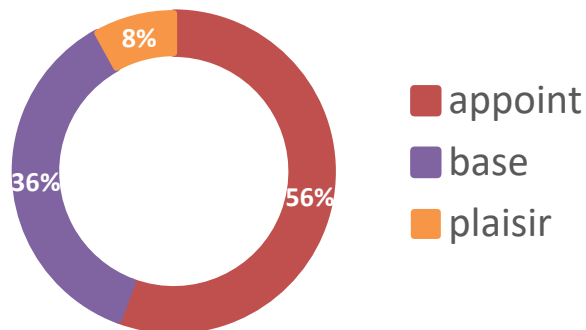
Résultats v/s Moyens

Le dispositif s'est essouffé depuis le doublement de la prime et la crise sanitaire de 2020. Une hausse du nombre de dossiers est attendue avec l'approche de la dernière année du Fonds Air Bois et l'interdiction de l'utilisation des foyers ouverts par arrêté préfectoral dès le 1^{er} janvier 2022.

*Source : Enquête sur les Pratiques et utilisation du chauffage au bois dans la Vallée de l'Arve .BVA,2012

Statistiques de l'usage des anciens appareils

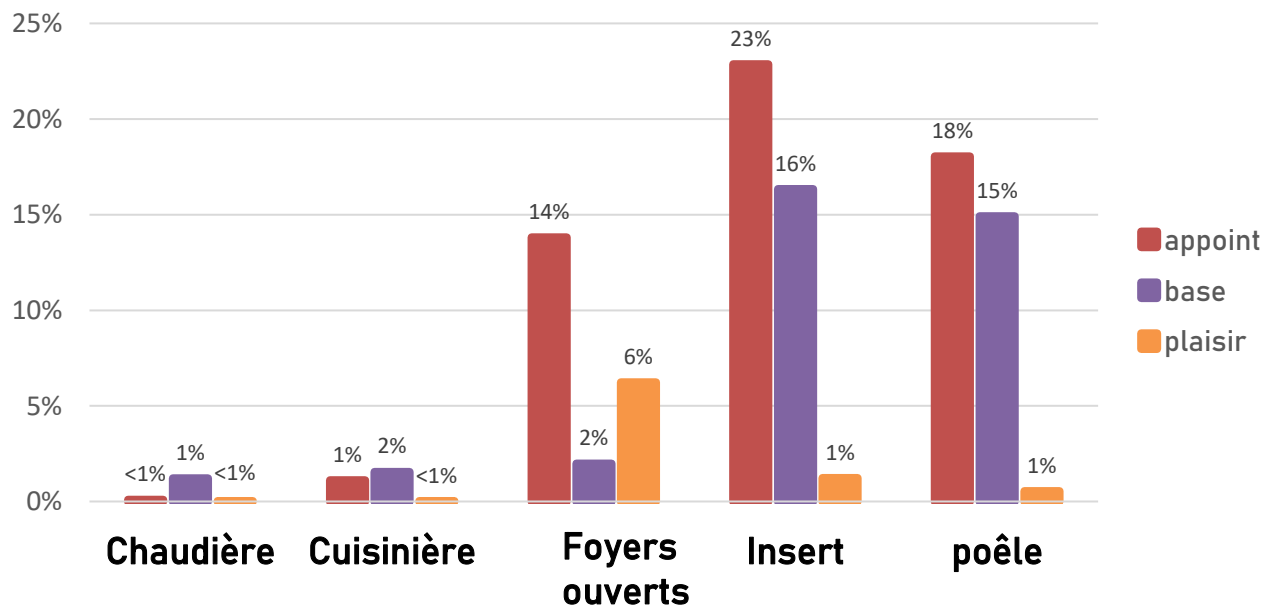
Répartition de l'utilisation des anciens appareils de chauffage au bois (sur les 4300 dossiers validés)



Objectif initial
Remplacer les anciens systèmes de chauffage au bois polluants, quel que soit le type d'utilisation.

Résultats obtenus
2/3 des anciens appareils remplacés sont utilisés comme chauffage d'appoint/plaisir, un chiffre similaire au dernier bilan (bilan des 3200 primes Fonds Air Bois). Les foyers ouverts, cible du dispositif, sont majoritairement utilisés comme chauffage d'appoint.

Répartition de l'utilisation des anciens appareils par type



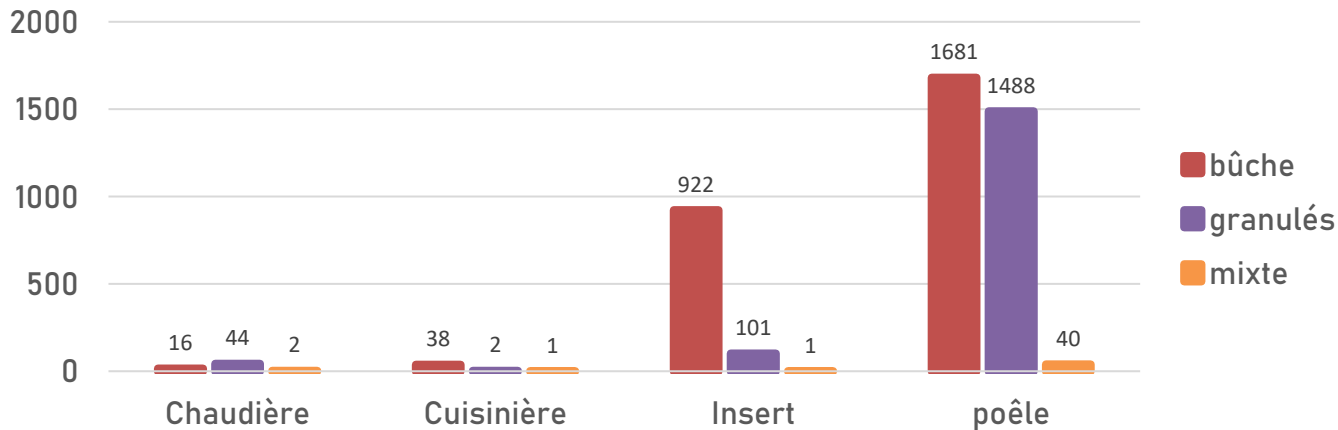
L'enquête réalisée sur les pratiques de chauffage dans la vallée de l'Arve* indiquait une part de 38.8% d'appareils utilisés comme chauffage de base ; chiffre proche des 36% déclarés dans les dossiers Fonds Air Bois depuis son lancement.

*Source : Enquête sur les Pratiques et utilisation du chauffage au bois dans la Vallée de l'Arve .BVA,2012

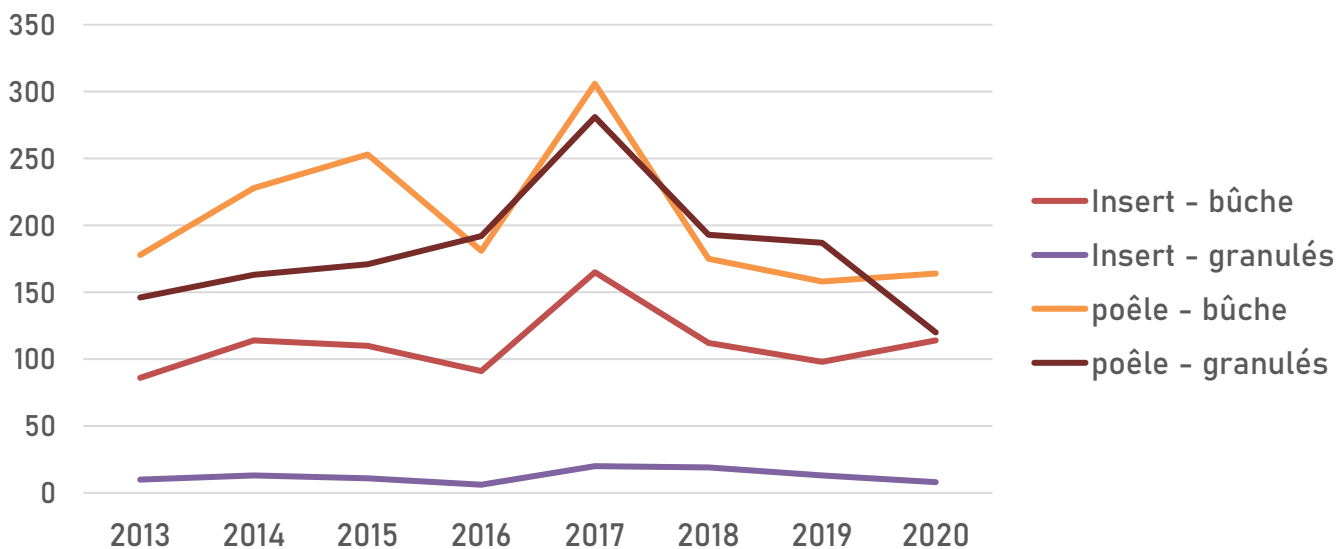
Statistiques des nouveaux appareils

Répartition des nouveaux appareils installés et du type de combustible

(sur les 4300 dossiers validés)



Evolution des nouveaux appareils par type de combustible



Objectif initial

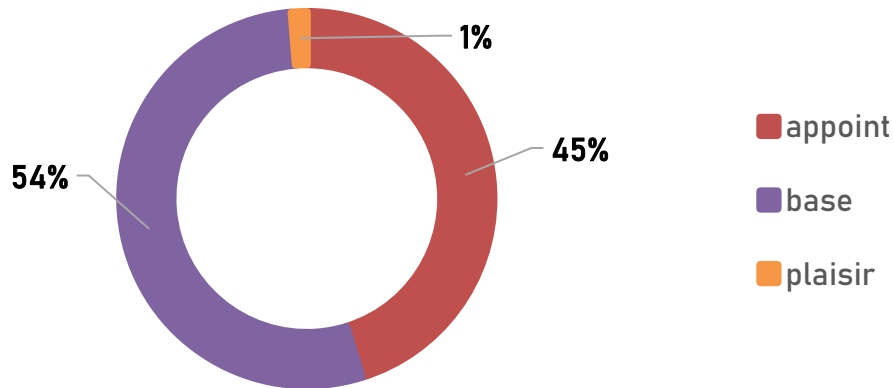
Installer des nouveaux appareils de chauffage au bois (bûche ou granulé) performants (Flamme Verte 7 ou équivalents).

Résultats obtenus

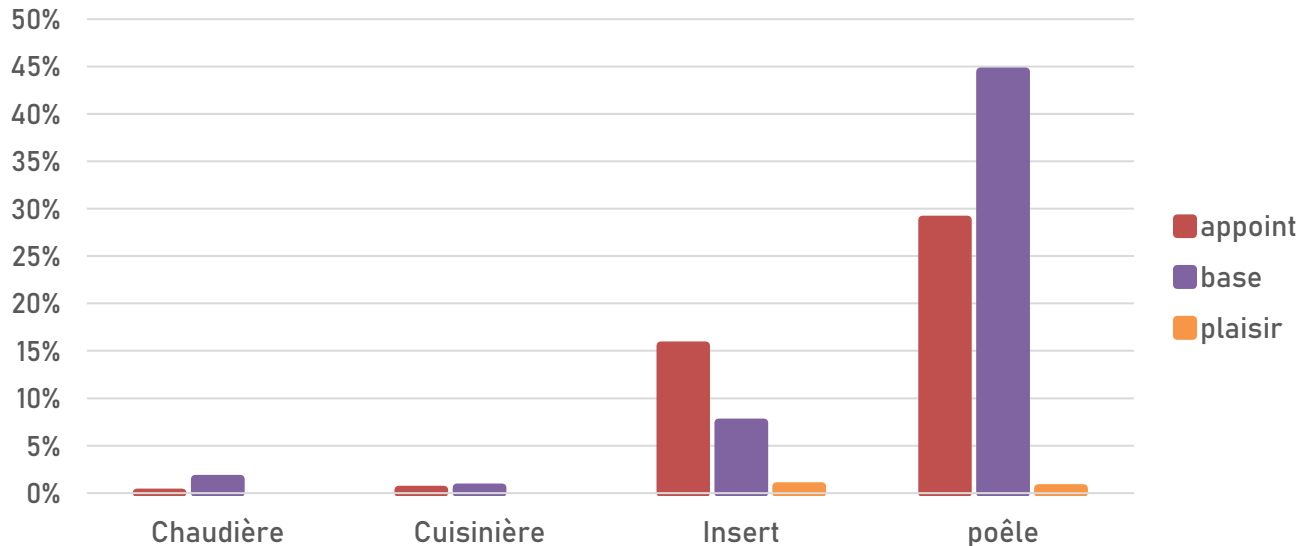
Jusqu'en 2017, nette avancée des poêles au détriment des inserts. En revanche, depuis 2017, la tendance s'inverse avec une part d'inserts bûches de plus en plus importante par rapport aux poêles, pour atteindre presque la même part que les poêles à granulés en 2020. Les poêles à bûches restent pendant presque toute la durée du dispositif le principal système de chauffage remplacé par les bénéficiaires.

Statistiques de l'usage des nouveaux appareils

Répartition de l'utilisation des nouveaux appareils de chauffage au bois (sur les 4 300 dossiers validés)



Répartition de l'utilisation des nouveaux appareils par type



Résultats obtenus

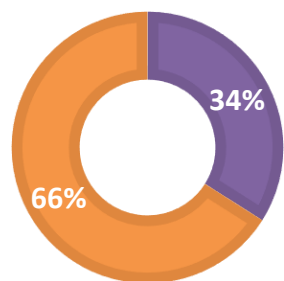
Les nouveaux modes de chauffage sont majoritairement utilisés en chauffage de base en raison d'une part de la disparition des foyers ouverts, et d'autre part du fait que le nouvel appareil ayant de meilleures performances et un meilleur rendement, le chauffage au bois est alors davantage choisi comme ressource d'importance dans le « mix énergétique » du logement.

On remarque toutefois que les inserts sont principalement utilisés en chauffage d'appoint contrairement aux poêles. Les inserts sont en partie utilisés pour fermer les foyers ouverts et restent des systèmes d'appoint par la suite.

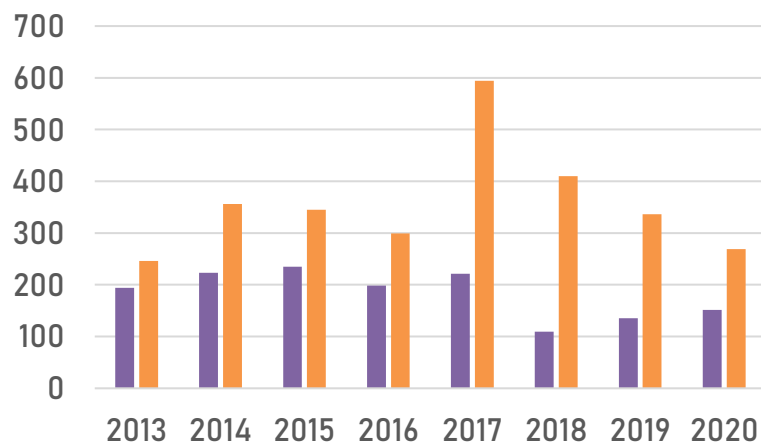
Labellisation des nouveaux appareils

Répartition des nouveaux appareils Flamme Verte et équivalents validés par l'ADEME.

(sur les 4300 dossiers validés)



■ Equivalent ADEME
■ Flamme verte 7 *



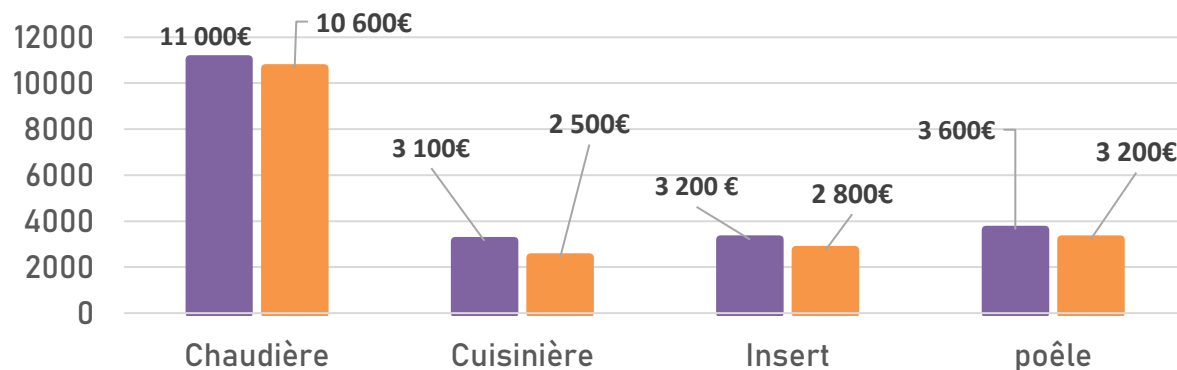
Objectif initial

Installer de nouveaux appareils Flamme Verte 7 étoiles (depuis 2017) ou équivalents validés par l'ADEME.

Résultats obtenus

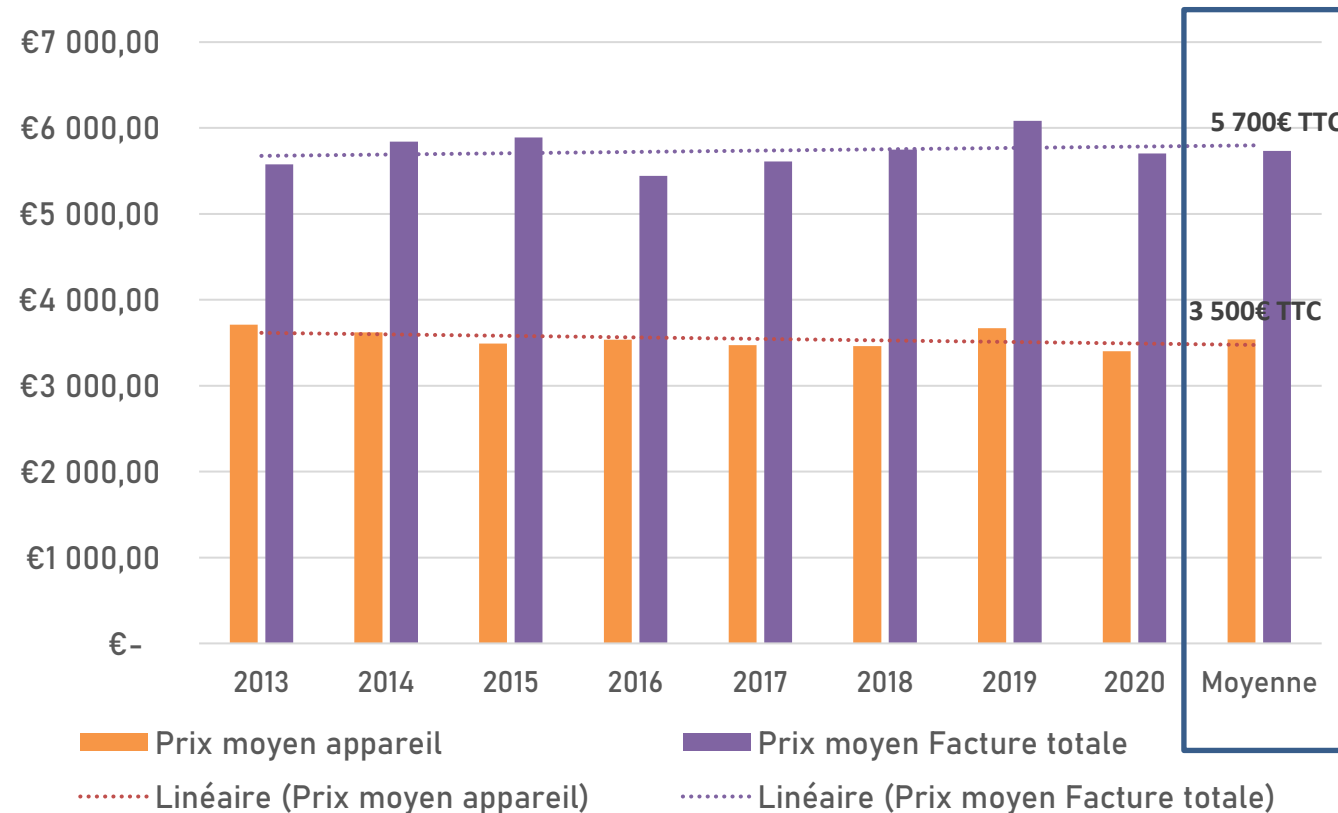
Chaque année, la part d'appareils labellisés Flamme Verte est plus importante. En revanche, l'écart fluctue et tend à se réduire depuis 2018, malgré un prix moyen plus important des appareils équivalents validés par l'ADEME.

Prix moyen des types d'appareils labellisés (HT)



Statistiques des prix des appareils installés

Évolution du prix moyen de l'appareil TTC et de la facture globale TTC tout appareil confondus (sur les 4 300 dossiers validés)



Observations des prix globaux

Le montant de la facture totale diffère peu d'une année à l'autre depuis le lancement du dispositif, et l'on observe pas de tendance nette à la hausse ou à la baisse.

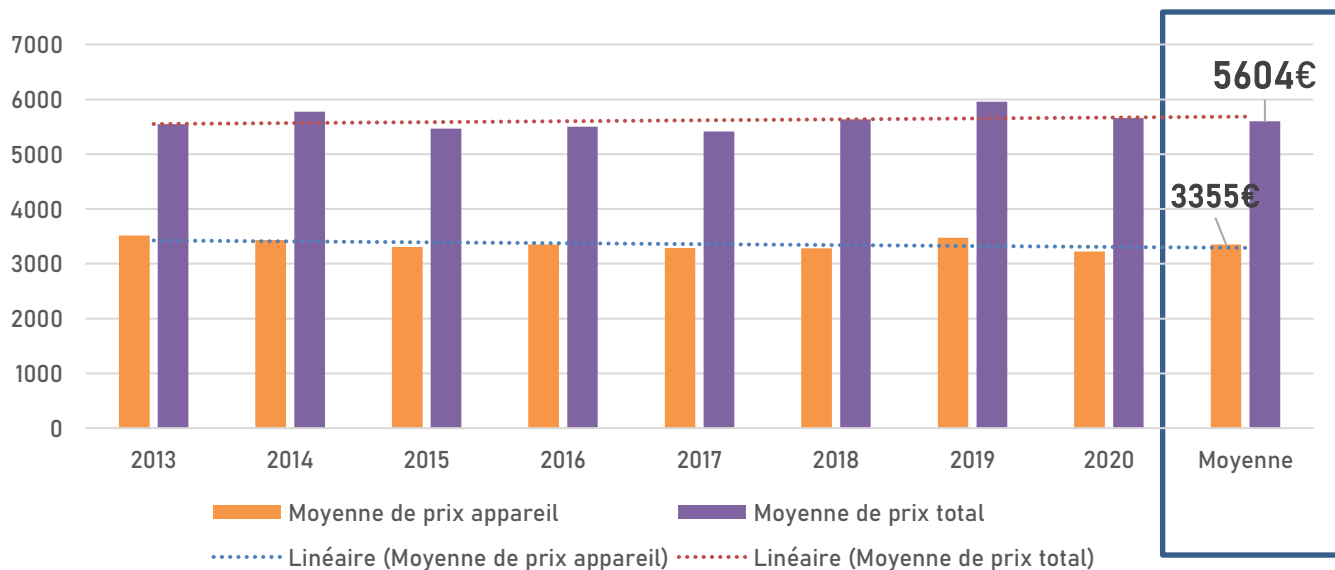
Actuellement: 168 marques différentes et 260 modèles différents

Facture moyenne globale

5 700 € TTC en moyenne (dont 3 500 € TTC pour l'appareil seul).

Statistiques des prix des appareils installés – Poêles à bûches

Évolution du prix moyen de l'appareil TTC et de la facture globale TTC des poêles à bûches (sur les 4300 dossiers validés).



Chiffres clés des poêles à bûches

38% des appareils installés

Facture moyenne globale des poêles à bûches

5 604 € TTC en moyenne (dont 3 355 € TTC pour l'appareil seul).

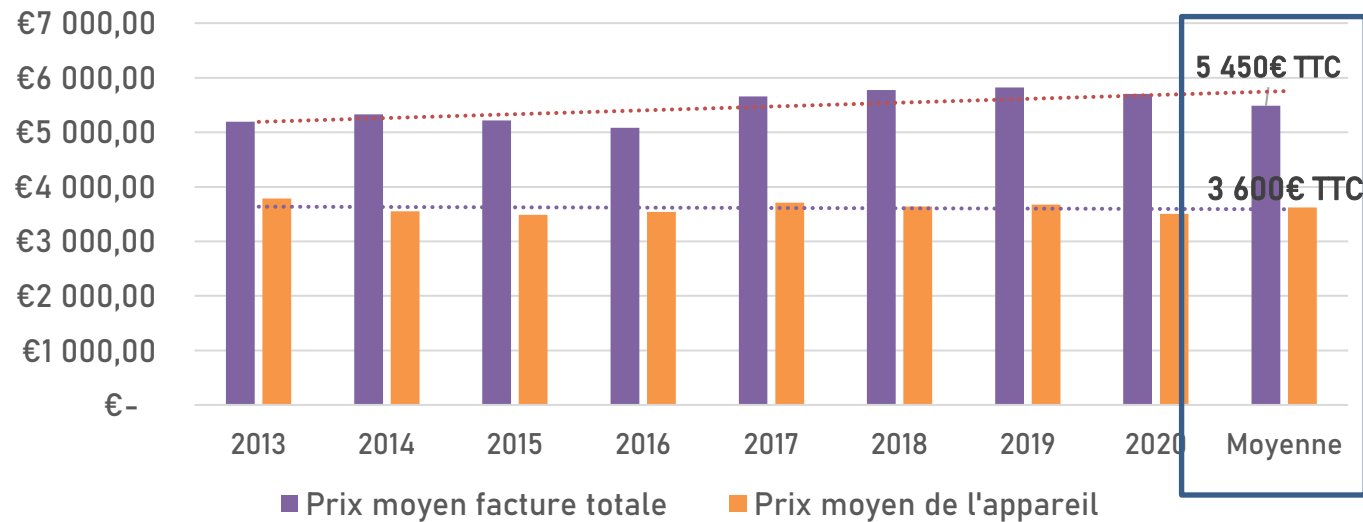
Prix détaillés des factures des poêles à bûches par postes et performances

	Intitulés	Moyenne
Prix détaillés HT	Prix appareil HT (€)	3 355
	Prix démontage HT (€)*	412
	Prix fournitures HT (€)	450
	Prix tubage HT (€)	552
	Prix Main d'Œuvre HT (€)	683
	Prix total TTC (€)	5 604
Performances	Émissions PM (mg/Nm3)	23
	Rendement (%)	80
	Puissance (Kw)	7

* Le démontage n'est facturé que dans 16% des cas. Les statistiques sont faites uniquement dans les cas où le démontage a été facturé pour plus de cohérence.

Statistiques des prix des appareils installés – Poêles à granulés

Évolution du prix moyen de l'appareil TTC et de la facture globale TTC des poêles à granulé (sur les 4300 dossiers validés).



Chiffres clés des poêles à granulé

35% des appareils installés

Facture moyenne globale des poêles à granulé

5 490 € TTC en moyenne (dont 3 620 € TTC pour l'appareil seul).

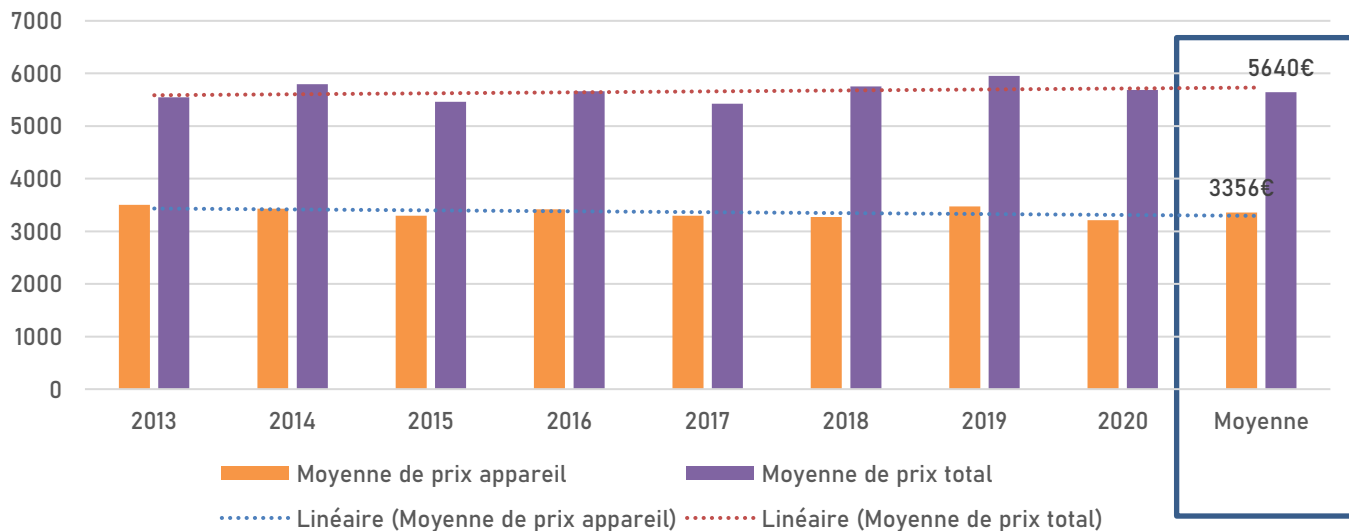
Prix détaillés des factures des poêles à granulé par postes et performances

	Intitulés	Moyenne
Prix détaillés HT	Prix appareil HT (€)	3 620
	Prix démontage HT (€)*	260
	Prix fournitures HT (€)	387
	Prix tubage HT (€)	520
	Prix Main d'Œuvre HT (€)	591
	Prix total TTC (€)	5 486
Performances	Émissions PM (mg/Nm ³)	19
	Rendement (%)	90
	Puissance (Kw)	9

* Le démontage n'est facturé que dans 17% des cas. Les statistiques sont faites uniquement dans les cas où le démontage a été facturé pour plus de cohérence.

Statistiques des prix des appareils installés – Inserts à bûches

Évolution du prix moyen de l'appareil TTC et de la facture globale TTC des inserts à bûches (sur les 4300 dossiers validés).



Chiffres clés des inserts à bûches

20% des appareils installés

Facture moyenne globale des inserts à bûches

5 640 € TTC en moyenne (dont 3 356 € TTC pour l'appareil seul).

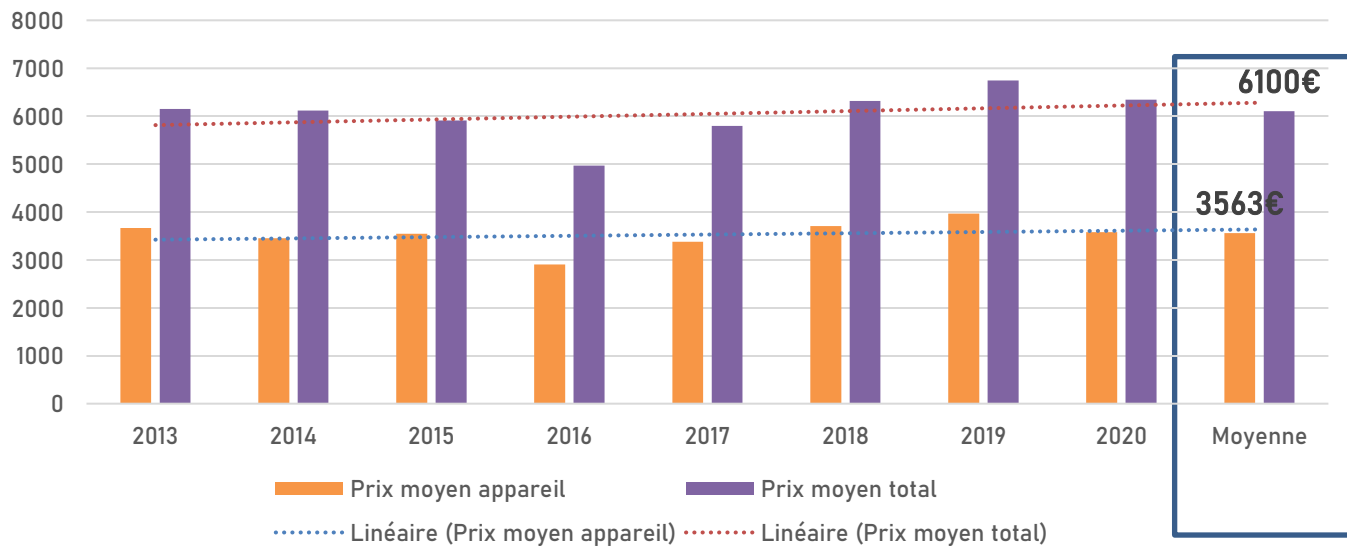
Prix détaillés des factures des inserts à bûches par postes et performances

	Intitulés	Moyenne
Prix détaillés HT	Prix appareil HT (€)	3 356
	Prix démontage HT (€)*	440
	Prix fournitures HT (€)	450
	Prix tubage HT (€)	552
	Prix Main d'Œuvre HT (€)	1 203
	Prix total TTC (€)	5 640
Performances	Émissions PM (mg/Nm3)	27
	Rendement (%)	78
	Puissance (Kw)	10

* Le démontage n'est facturé que dans 26% des cas. Les statistiques sont faites uniquement dans les cas où le démontage a été facturé pour plus de cohérence.

Statistiques des prix des appareils installés – Inserts à granulés

Évolution du prix moyen de l'appareil TTC et de la facture globale TTC des inserts à granulés (sur les 4300 dossiers validés).



Chiffres clés des inserts à granulés

2% des appareils installés

Facture moyenne globale des inserts à granulés :

6 100 € TTC en moyenne (dont 3 563 € TTC pour l'appareil seul).

Prix détaillés des factures des inserts à granulés par postes et performances

	Intitulés	Moyenne
Prix détaillés HT	Prix appareil HT (€)	3 563
	Prix démontage HT (€)*	269
	Prix fournitures HT (€)	657
	Prix tubage HT (€)	574
	Prix Main d'Œuvre HT (€)	990
	Prix total TTC (€)	6 100
Performances	Émissions PM (mg/Nm3)	19
	Rendement (%)	88
	Puissance (Kw)	10

* Le démontage n'est facturé que dans 15% des cas. Les statistiques sont faites uniquement dans les cas où le démontage a été facturé pour plus de cohérence.

Répartition de l'activité des installateurs les plus actifs (sur les 4300 dossiers validés).

14 installateurs > 100	Nombre de dossiers
Installateur 1	462
Installateur 2	377
Installateur 3	359
Installateur 4	314
Installateur 5	314
Installateur 6	184
Installateur 7	151
Installateur 8	138
Installateur 9	135
Installateur 10	131
Installateur 11	123
Installateur 12	111
Installateur 13	111
Installateur 14	102

Objectif initial

Travaux de modernisation des systèmes de chauffage au bois réalisés par des professionnels RGE certifiés QUALIBOIS QUALIBAT Bois Energie, ou des professionnels des énergies renouvelables certifiés dans leur domaine (depuis 2020) à, signataires de la charte d'engagement du Fonds Air Bois

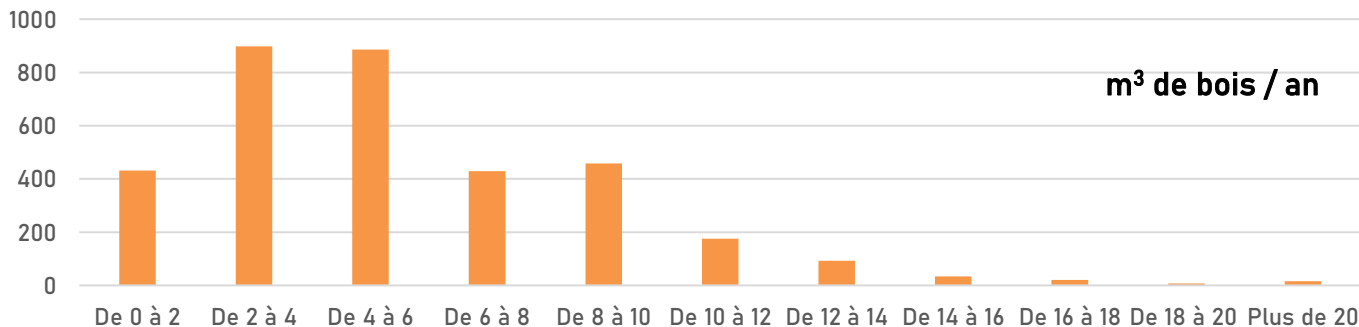
Résultats obtenus

142 installateurs sont intervenus pour réaliser des dossiers Fonds Air Bois.

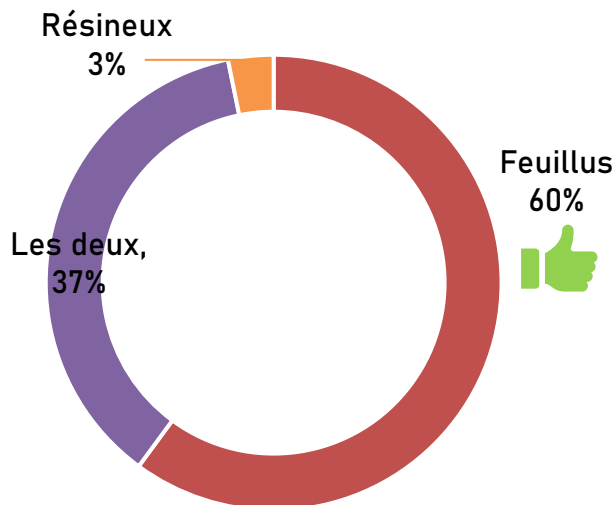
Les 10 installateurs les plus actifs ont réalisé 60% des dossiers dont 8 sont sur le territoire du PPA.

Typologie et utilisation des appareils de chauffage au bois

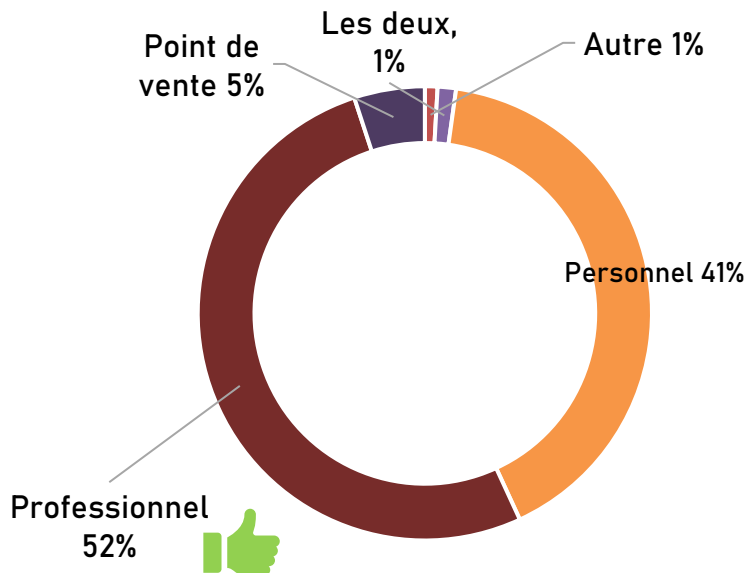
Consommation annuelle de bois/an de l'ancien appareil (sur les 4300 dossiers validés). Information renseignée dans 79 % des dossiers uniquement.



Répartition de la consommation de bois par catégorie d'essence



Répartition des modes d'approvisionnement en bois



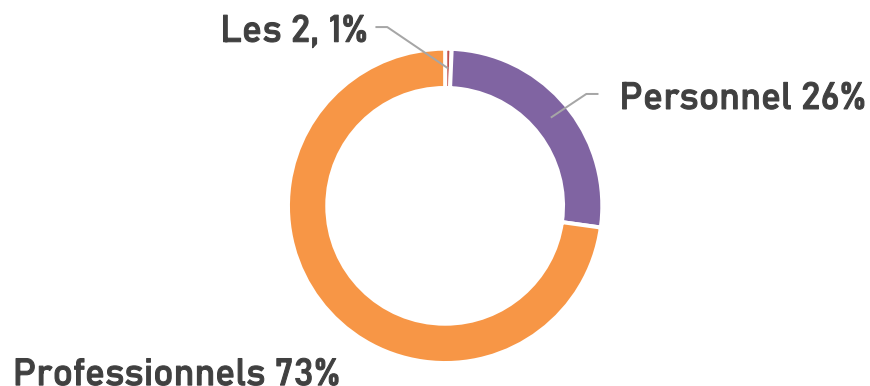
Seulement 1% des bénéficiaires déclarent s'approvisionner en bois labellisé Rhône-Alpes Bois Bûches.



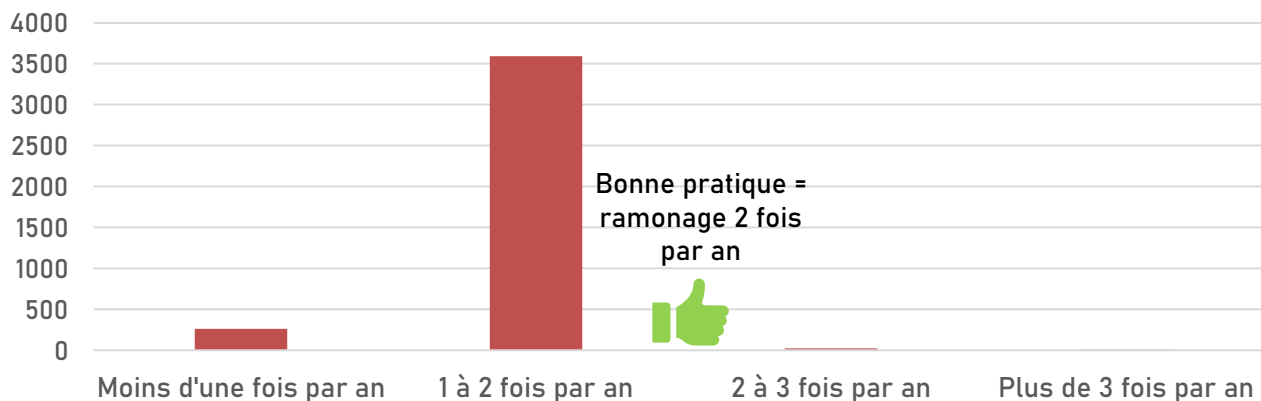
Bonnes pratiques du chauffage au bois

Typologie et utilisation des appareils de chauffage au bois

Type de ramonage effectué par les bénéficiaires du Fonds Air Bois
(sur les 4 300 dossiers validés).



Fréquence de ramonage effectuée par les bénéficiaires du Fonds Air Bois
(sur les 4 300 dossiers validés).



La majorité des bénéficiaires font appel à un professionnel pour le ramonage de leur système de chauffage. En revanche, 78% des bénéficiaires ne ramonent leur appareil qu'une fois par an.



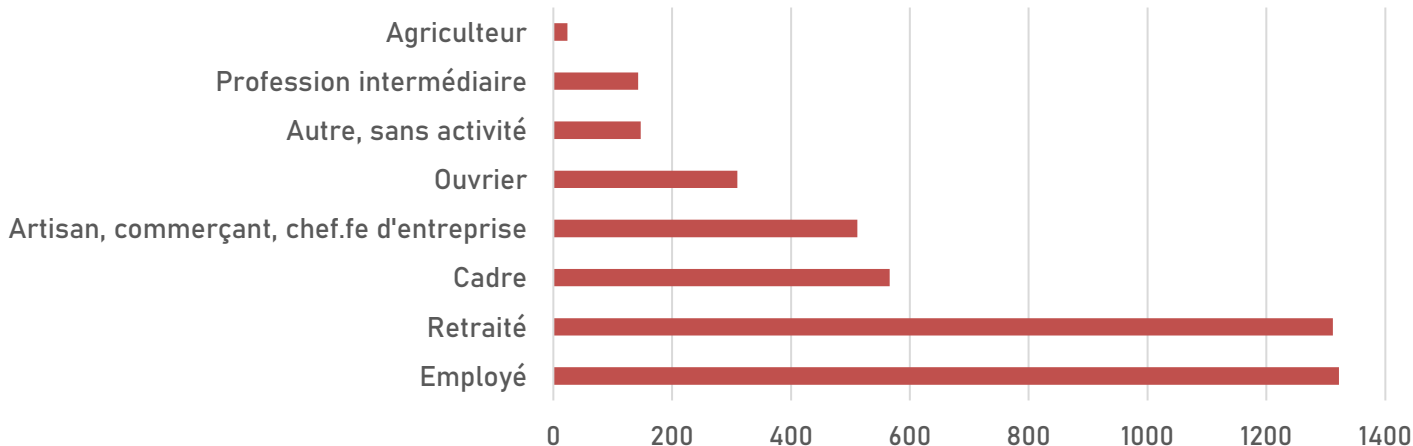
Bonnes pratiques
du chauffage au
bois

Profil des bénéficiaires et des logements



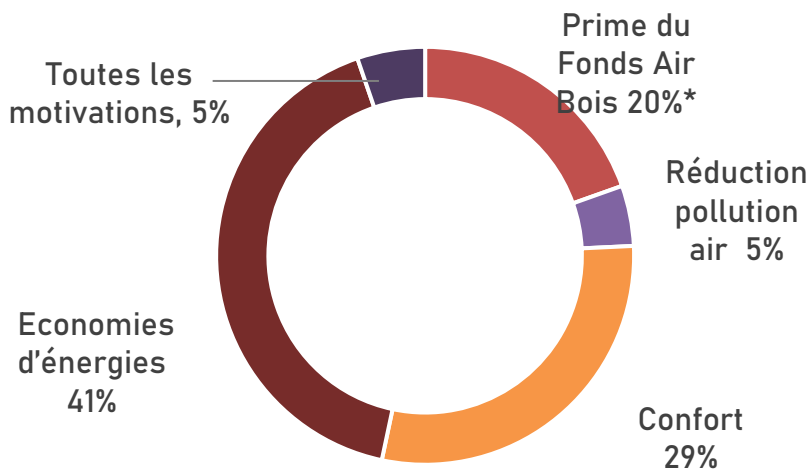
Profil des bénéficiaires et des logements

Répartition des bénéficiaires par profession et catégorie socioprofessionnelle (sur les 4300 dossiers validés).

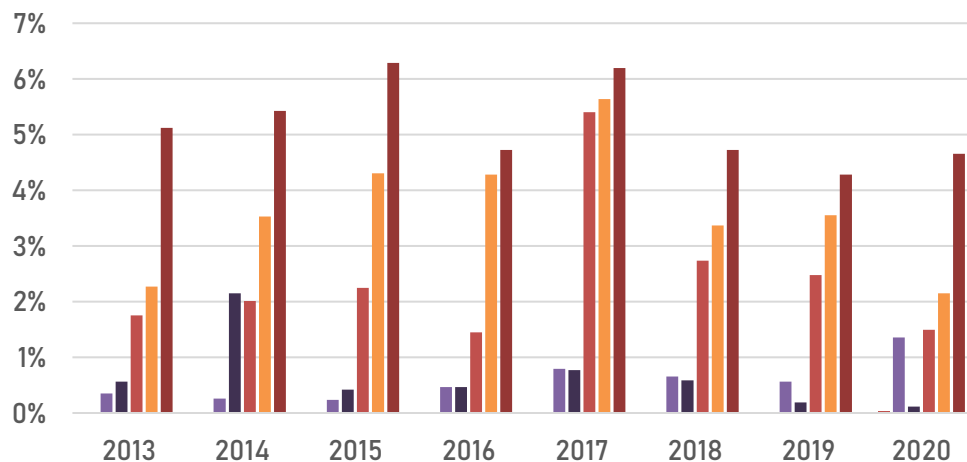


* Les motivations des bénéficiaires sont à corréluer avec le graphique sur les vecteurs d'information de la prime. 20% des bénéficiaires ont été motivés par la prime. Les professionnels du chauffage au bois sont le premier vecteur d'information (29%). Seulement 5,8% des bénéficiaires ont connu la prime par leur installateur et ont changé leur appareil en conséquence. On peut conclure que la majorité des personnes se rendent chez le professionnel avec l'intention de changer leur appareil avant même de connaître la prime.

Motivations des bénéficiaires du Fonds Air Bois pour remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois

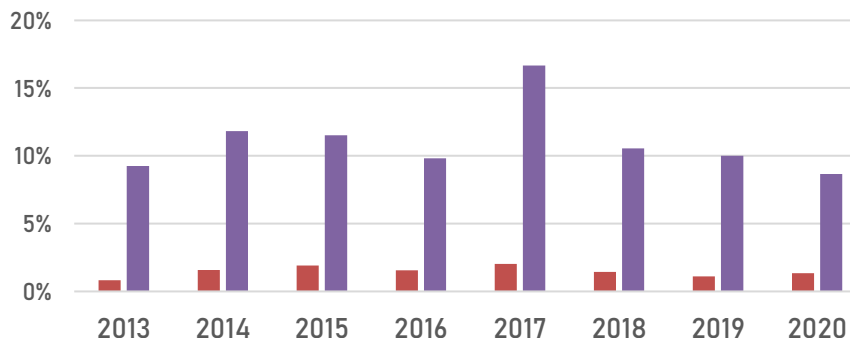
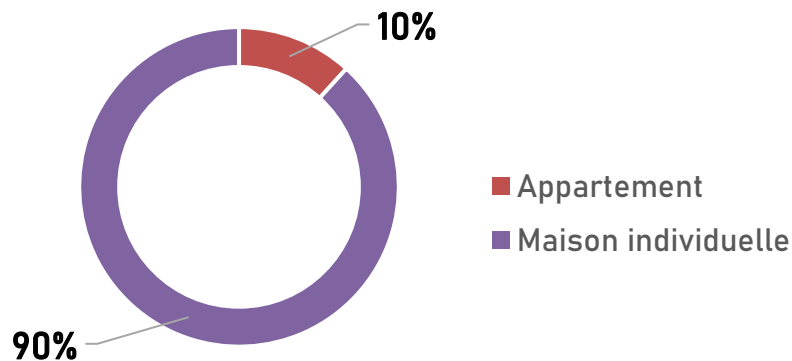


Evolution des motivations des bénéficiaires pour le remplacement de leur ancien appareil de chauffage au bois

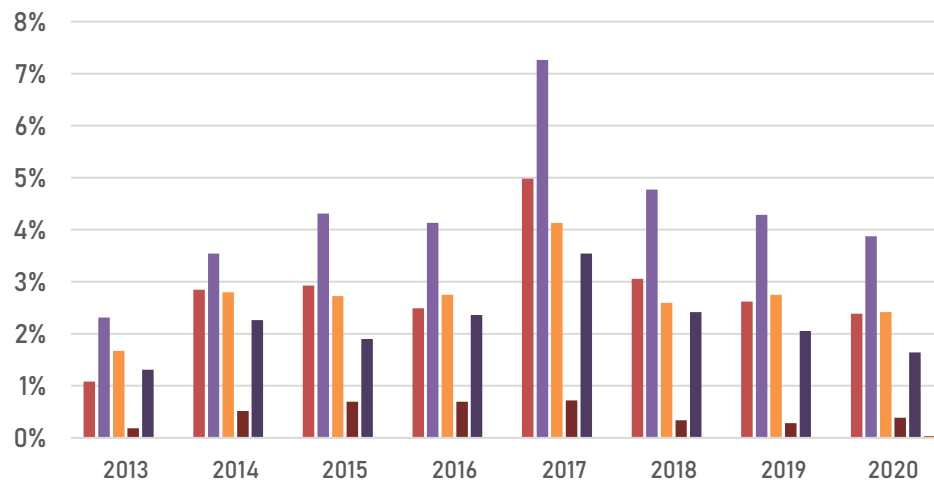
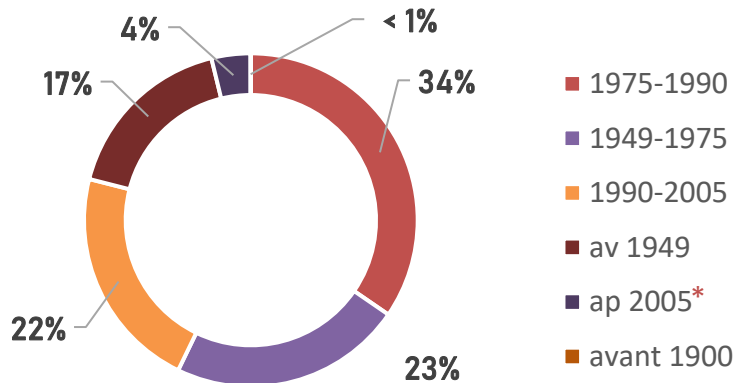


Profil des bénéficiaires et des logements

Type de logement des bénéficiaires et évolution (sur les 4 300 dossiers validés).



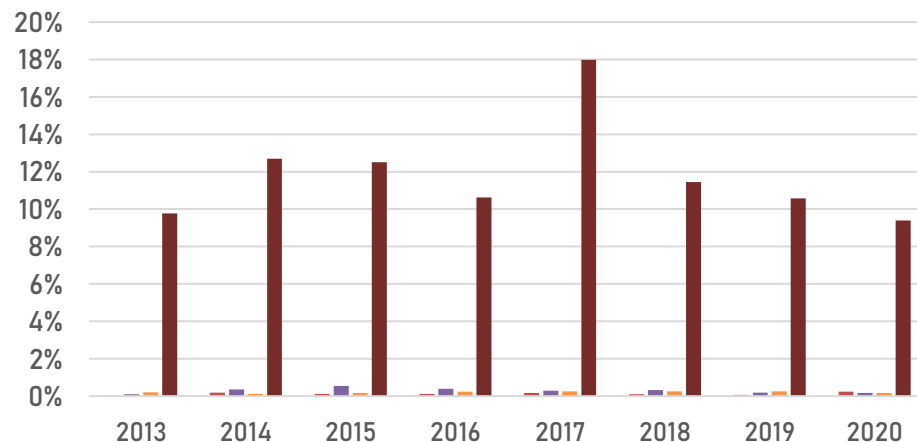
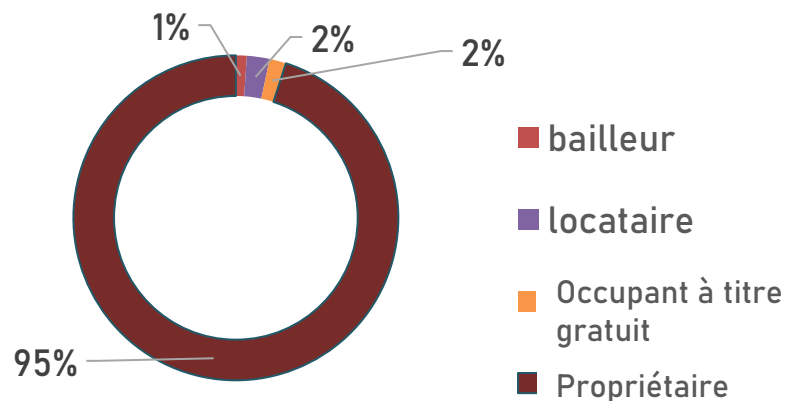
Période de construction du logement des bénéficiaires et évolution (sur les 4 300 dossiers validés).



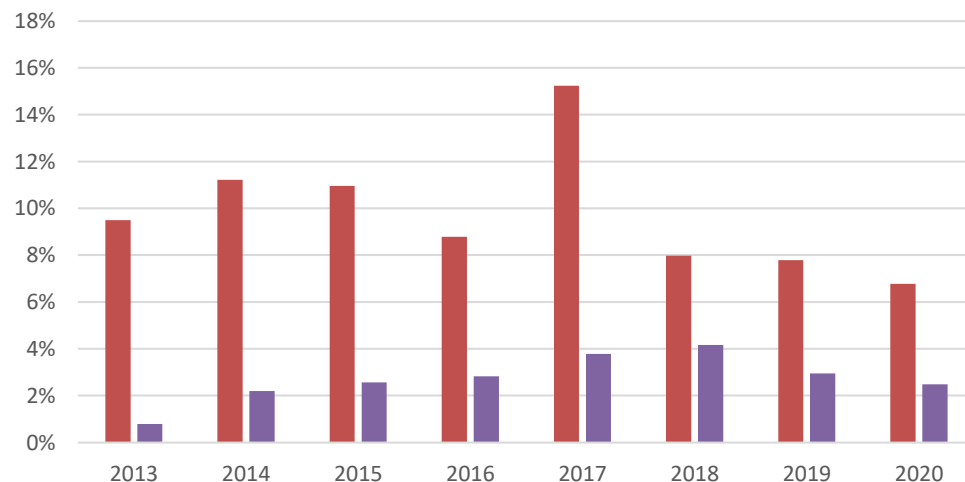
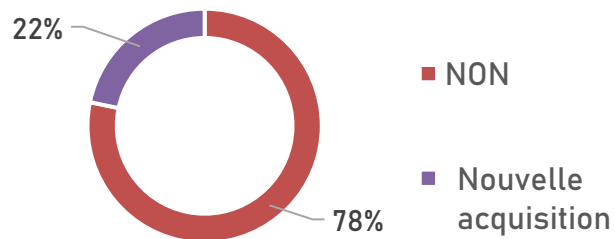
*Appareils d'occasion, antérieurs à 2002, installés dans le logement

Profil des bénéficiaires et des logements

Type d'occupation des logements des bénéficiaires et évolution (sur les 4 300 dossiers validés).



Nouvelle acquisition des logements des bénéficiaires et évolution (sur les 4 300 dossiers validés).



La part des nouvelles acquisitions augmente depuis 2013 et est vouée à augmenter avec l'évolution de la réglementation, d'où l'importance d'associer les professionnels de l'immobilier (formations, club des pros, ...)

Statistiques des dossiers du Fonds Air Bois 2

- Le nombre de dossiers validés est à la baisse depuis 2019 avec un impact marqué de la crise sanitaire en 2020.
- La courbe de tendance du rythme de réception des dossiers pendant l'année est similaire aux années précédentes avec un pic en fin et en début d'hiver.
- Les professionnels du chauffage au bois restent le principal vecteur d'information de la prime aux particuliers.

Typologie et utilisation des appareils de chauffage au bois

- Les foyers ouverts représentent 23% des appareils remplacés.
- Les appareils remplacés sont en majorité des poêles à bûches et à granulés.
- Seulement 1% des bénéficiaires déclarent s'approvisionner en bois labellisé Rhône-Alpes Bois bûches.
- 60% des bénéficiaires déclarent se chauffer avec du bois de feuillus essentiellement.

Profil des bénéficiaires et des logements

- La principale motivation à passer à l'acte est l'économie d'énergie (41%), puis le confort (29%), et l'aide du Fonds Air Bois (20%). Seulement 5% déclarent agir en premier lieu pour améliorer la qualité de l'air.
- Les bénéficiaires sont en grande partie des nouveaux acquéreurs de leur logement, d'où l'importance d'associer les professionnels de l'immobilier afin qu'ils puissent informer leurs clients.



Typologie et utilisation des appareils de chauffage au bois

- Pas de différence notable sur les statistiques du profil des appareils en comparaison avec le bilan précédent (nouveaux et anciens).
- Augmentation légère du prix des appareils et du prix global de la facture.
- Diversification des installateurs : un nombre plus important d'installateurs ont réalisé plus de 100 dossiers Fonds Air Bois (+4 installateurs par rapport au bilan précédent).
- Bonnes pratiques du chauffage au bois: augmentation légère de l'utilisation de combustibles feuillus, et d'entretien de l'appareil par un professionnel
- Baisse légère de l'approvisionnement en bois labellisé Rhône-Alpes Bois-Bûches.

Profil des bénéficiaires et des logements

- Modification des motivations des bénéficiaires : -20% pour la qualité de l'air, +20% économies d'énergies, +8% aide du FAB. Les tendances montrent l'impact potentiel de la crise sanitaire et économique, couplé à des épisodes de pollution moins marquants

